

et bien qu'il ne puisse comprendre pourquoi le sort injuste l'a mis dans une position inférieure, sans qu'il l'ait mérité, il éprouve une peine amère.

Cette année, les petits Montréalais pauvres auront leurs étrennes, grâce aux bons citoyens qui ont répondu à l'appel de la *Pressé*.

*Benjamin Sulte*



## SIR JOHN THOMPSON



SIR John Thompson naquit à Halifax, le 10 novembre 1844. Son père, M. John Sparrow Thompson, né lui-même en Irlande, à Waterford, s'était établi dans la Nouvelle-Ecosse où il fut pendant quelque temps imprimeur de la reine, puis, directeur du département provincial des mandats postaux. Le jeune Thompson fit ses premières études à la "Free Church Academy" où son esprit reçut cette première culture qui devait plus tard produire de si beaux fruits.

En 1852, admis à l'étude du droit, il entra, comme étudiant, au bureau de M. Henry Pryor, et mit à profit son habileté de sténographe pour aider à la conservation des débats de la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse. M. Bourinot, qui était alors greffier de la Chambre des Communes et rapporteur officiel, se plut, dans sa préface aux comptes-rendus des débats officiels de 1866, à constater l'aide puissante qu'il avait reçue de M. John Thompson, dans la rédaction de ce travail; celui-ci, un an plus tard, succédait à M. Bourinot comme rapporteur officiel. Cette position nouvelle lui donna l'occasion d'étudier à fond la procédure parlementaire, la politique et les politiciens de l'époque, ce qui lui fut plus tard d'une grande utilité quand il devint lui-même député à la Chambre d'Assemblée. C'est au mois de juillet 1865, à l'âge de vingt et un ans, qu'il fut reçu avocat. En 1870, il épousait Mlle Annie Affleck, d'Halifax, et l'année suivante, il se convertit au catholicisme.

Il avança rapidement dans sa profession, et devint bientôt l'avocat le plus en renom d'Halifax. Successivement échevin, président des commissaires d'école d'Halifax, il fut en 1877, élu député d'Antigonish, au parlement de la Nouvelle-Ecosse. Il fut réélu l'année suivante, et obtint le porte-feuille de procureur général, sous le ministère connu sous le nom de Holmes Thompson.

Sous son administration de grands travaux de chemins de fer furent menés à bonne fin, et malgré la dette de \$300 000 dont était chargé le gouvernement quand M. Thompson arriva au pouvoir, celui-ci en quittant la place éminente qu'il occupait, avait diminué considérablement cette dette, et laissait les dépenses régalières de la province en balance avec ses recettes.

En 1882, malgré la chute du gouvernement, M. Thompson était encore réélu député d'Antigonish, et le parti libéral arrivant au pouvoir, M. Thompson fut nommé juge de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse. Vers la fin de 1885, sir John A. Macdonald l'appela à Ottawa et le faisait ministre de la justice et procureur-général de la puissance du Canada.

En 1887, M. Thompson se rendit avec sir Charles Tupper à Washington, en qualité d'aviséur légal des plénipotentiaires britanniques, durant les négociations qui eurent lieu à propos des pêcheries. C'est en reconnaissance des services qu'il

rendit à la Couronne en cette circonstance, qu'il reçut le titre de chevalier.

Sa Majesté lui envoya, au mois d'août 1889, la croix de l'ordre Saint-Michel et de Saint-George. Il avait déjà été nommé conseil de la Reine en 1879 et admis au barreau d'Ottawa en 1890.

Tout éloigné qu'il était par sa position de son pays natal, ses amis de la Nouvelle-Ecosse ne l'oublèrent point, et aux dernières élections générales, le 5 mars 1891, il fut encore une fois élu député d'Antigonish, à la Chambre des Communes.

Il s'était embarqué pour l'Angleterre le 31 octobre dernier, et était de retour à Londres depuis le 29 novembre, quand la mort vint subitement briser cette belle carrière au moment où l'on s'y attendait le moins. Orateur froid, mais extrêmement serré et concis, sir John Thompson s'élevait parfois à de remarquables effets d'éloquence.

Le Canada perd en lui l'un des hommes d'Etat les plus remarquables qu'il ait produits, et surtout un de ceux dont la seule grande ambition n'était que de servir la patrie et de mourir, s'il le fallait, sur la brèche, comme il en a donné lui-même le glorieux exemple.

P. COLONNIER.

## LES ECHECS

## II



En dépit des assertions d'une foule d'auteurs, il ne paraît pas que la Perse ait connue les échecs avant le Ve siècle de notre ère. Nous ne savons pas si, de son côté, la Chine s'est initiée tôt ou tard à cet exercice des plus nobles facultés humaines. En tout cas, elle déclare avoir emprunté ce jeu de l'Inde, et c'est également l'Inde qui l'a fourni à la Perse.

Par quelle voie nous est-il parvenu ?

Je vous dirais bien que c'est par le commerce, car cela est vrai, mais il y a eu autre chose, dont il faut tenir compte.

Les Grecs trafiquaient avec la Perse; leurs fameuses échelles ou stations du Levant amenaient les produits de l'empire des schahs à Brindisi, Naples, Gênes, Marseille, Barcelone, Malaga et Cadix. Leurs échiquiers ont dû faire des conquêtes dans ces diverses contrées, sans toutefois devenir populaires, vu la nature du jeu, qui est trop élevé pour se répandre dans les basses classes. Il paraît certain que, durant les VIIe et VIIIe siècles, ces marchands occupaient leurs loisirs à la noble pratique du mat et, comme ils voyageaient pour écouler des articles de négoce de l'Orient à l'Occident, il n'est point possible que les soixante et quatre cases n'aient groupé autour d'elles bon nombre d'Italiens, de Français et d'Espagnols, trafiquant dans les ports de mer.

La guerre devait, mieux que le commerce, propager de par le monde ce jeu de la guerre. Au VIIe siècle, les Arabes s'emparent de la Perse... et du jeu des échecs. Comme ce peuple était très cultivé, intellectuellement, il raffola bientôt des savantes combinaisons du chameau, des pions, de l'éléphant, des cavaliers, etc., pour attaquer et défendre le roi. Cent ans plus tard, ayant conquis l'Espagne, envahi la France, battu plusieurs nations, capturé des prisonniers de marque dont il tira de fortes rançons, il se trouva que ces derniers employaient les heures ennuyeuses de la captivité à apprendre de leurs vainqueurs les marches et contre-marches des trente-deux pièces d'ivoire auxquelles les brâmes avaient autrefois donné le souffle de vie, pour ainsi parler.

Les chevaliers chrétiens, les comtes et les ducs, d'un accord ananime, rendirent hommage à la merveilleuse invention et la mirent en faveur dans les hautes sphères de la société. Toute l'Europe, c'est-à-dire les cours, les châteaux, les monastères, les cercles des hommes de science, les marchands s'emparèrent du jeu. Le Moyen-Age le conserva

avec ses allures asiatiques, mais la Renaissance lui fit subir des changements qui le séparèrent du type primitif. Alors chaque nation, à tour de rôle, se composa de ce que l'on nomme des écoles: école française, espagnole, italienne, allemande, anglaise—ce travail remplit deux siècles ronds.

Vers 1800 quelques renommées existaient en Europe, mais plutôt locales que continentales. Dans notre siècle, les échecs ont pris un élan inouï, comparé aux lents progrès d'autrefois. Cela s'explique par la facilité des communications entre villes et campagnes, entre pays divers, même les antipodes. Des concours se sont établis, des tournois ont eu lieu, la presse ordinaire ne suffisant plus à célébrer les prouesses de ces milliers de combattants, on inventa une presse spéciale dont l'unique devoir est de nous tenir au courant de ce qui se passe au royaume si vaste et si mystérieux du Pas et du coup du Berger. Aussi, que de noms brillants depuis quinze lustres à peine—autant que depuis Sissa le brâme jusqu'à Philidor le vaudevilliste qui mourut avec le XVIIIe siècle, après un règne de cinquante ans tout à fait glorieux. Il y aurait un volume à écrire sur les grandes luttes de La Bourdonnais, Deschappelles, Morphy et trente autres dont la chronique a enregistré les Austerlitz et les Waterloo. Un seul n'a point poursuivi sa carrière et est descendu de son char de victoire au lendemain de ses triomphes, c'est l'Américain Morphy. Tous les autres ont passé à l'état de vétérans ou sont morts jeunes.

La littérature des échecs comprend des traités sur les principes, des règles pour conduire les pièces, des problèmes célèbres, d'autres qui sont simplement proposés, des biographies de héros de l'échiquier, des dissertations à n'en plus finir sur l'origine du jeu, sa propagation de contrées en contrées, ses développements, son utilité, ses mérites, ses vertus, sa gloire! une bibliothèque! La plupart de nos amateurs se contentent de pousser les pions sans se préoccuper de l'enseignement d'écrivains aussi profanes. Ils peuvent dire, avec le personnage de Boileau.

Pour moi, je lis l'histoire autant que le Coran.

La dernière production de ce genre que j'ai consultée est riche en textes sanscrit, chinois, persans et arabes—traduits et commentés en anglais, heureusement. On s'y dispute avec ardeur contre les théories de celui-ci, celui-là, cet autre—tous les anciens en un mot. Il y a tant de lumières qu'on en est ébloui. Ceux qui sont doués de beaucoup de courage se forment là-dessus une opinion. L'Inde n'a pas dévoilé le mystère de ce jeu princier, alors craignons de nous perdre dans les profondeurs où se cache l'incarnation de Vishnou, et restons en échec devant le matisme du dieu.

*Benjamin Sulte*

## LE PÈRE NOËL

Le Père Noël! quelle poétique et charmante légende que la sienne! Et quelle plus douce joie, pour des parents, que d'entretenir chez leurs tout jeunes enfants la croyance à cette aimable fiction!

—Maman, disait un joli bébé de quatre ans, dont la petite tête travaillait déjà, comment qu'il fait le Père Noël pour passer les gros joujoux par le trou de la cheminée?

—Ah! répondit sa mère, le Père Noël ne peut pas donner de gros joujoux par la cheminée. C'est si étroit! Aussi, vois-tu, il ne faut pas se montrer trop exigeant!

—Moi qui aurais tant voulu avoir mon beau cheval mécanique!

—Peut-être faudra-t-il y renoncer.

—Eh bien, non, écoute, m'man, reprit bébé après réflexion, je vais toujours lui demander; et puis, si la cheminée est trop petite, il le fera passer par la fenêtre!